

Papier, carte	Délivré par	A vérifier	A faire
<p>Attestation de demande d'asile (ATDA) « pièce d'identité » du DA (on peut lui demander de montrer l'original).</p>	<p>Préfecture de Nice, lorsque le DA se rend au GUDA (Guichet Unique pour DA) de Nice pour faire enregistrer sa demande d'asile</p>	<p>-Date d'expiration -Attestation signée par le DA</p>	<p>1) procédure normale Si expiration, le DA se rend à la SPADA de Toulon qui demandera un RV avec la préfecture de Toulon 2) procédure Dublin Aller à la convocation à la préfecture de Marseille. Si expiration et pas de convocation, le DA demande à la SPADA une attestation disant que sa situation administrative est en cours de traitement. En 8 mois, passage probable en procédure normale. 3) réexamen ou procédure accélérée l'attestation est pas renouvelée</p>
<p>Déclaration de domiciliation adresse officielle du DA, <u>qui</u> est la seule à utiliser : 139 bd Bauchièrre 83200 Toulon</p>	<p>SPADA de Toulon lorsque le DA revient de Nice (lors du RV post GUDA</p>	<p>- Si ce papier est bien au nom et prénom du DA - Déclaration signée par le demandeur d'asile - Déclaration signée et tamponnée par la SPADA - Date d'expiration</p>	<p>- Si erreur ou expiration, le DA va sans RV à la SPADA pour renouveler sa domiciliation - Le DA reçoit son courrier administratif à la SPADA (il est convoqué par SMS pour venir le retirer). Il est conseillé d'aller à la SPADA chaque semaine - Pour savoir s'il a du courrier, consulter le site : https://www.forumrefugies.org/spada83/spada.pdf</p>
<p>Carte ADA - Donnée en même temps que l'attestation de demande d'asile - Sur cette carte est versée l'allocation pour demandeur d'asile.</p>	<p>Direction territoriale d'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) lors du passage au GUDA de Nice</p>	<p>- La carte est créditée le 5 du mois, de 440,20€ (mois de 31 jours) ou 426€ (30 jrs) ou 397,60€ (28 jrs), si le DA n'a pas dit être logé (montants pour une famille de 1 personne). S'il est logé 210,80€ ou 204,00€ ou 190,40€. Pour connaître le solde, le détail des opérations ou l'origine d'un problème, appeler le 0532091010.</p>	<p>- Si problème de versement, le DA se rend à la Spada pour prendre RV à l'OFII de Nice. En attendant il peut se rendre à Restos du ♥ ou Secours Catholique. - - Le DA ne peut pas retirer d'espèces sur sa carte ADA à un distributeur, il peut le faire à une caisse automatique d'un hyper ou supermarché Casino en faisant ses courses, si elle est équipée du Cash Back (il doit apprendre à le faire) - Chaque mois, il lui est conseillé de verser ses économies sur un livret A pour faire face à certains achats incontournables (billets de train surtout) - Installer l'appli UpCohésia sur le smartphone.</p>
<p>Introduction d'une demande d'asile (IDD), sauf</p>	<p>OFPRA de Paris dès réception du dossier de</p>	<p>La date de l'IDD fixe le départ du délai de 6 mois au bout duquel le</p>	<p>Le DA cherche un employeur acceptant de le recruter et de faire la demande préalable</p>

si procédure Dublin	demande d'asile (télécharger sur le portail internet)	DA en procédure normale peut obtenir une autorisation de travail. Le Dubliné ne reçoit pas d'IDD et doit attendre 9 mois après le passage au GUDA.	d'autorisation de travail sur internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58908 (demande impossible si l'OFPRA a déjà refusé son asile, en particulier pendant le recours auprès de laCNDA ou le réexamen) Il est utile de rédiger un CV.
Attestation de droits à l'assurance maladie et à la complémentaire Santé Solidaire (CSS)	CPAM de Toulon via un courrier à la SPADA (quand le DA est enregistré au GUDA depuis plus de 3 mois)	Date d'expiration	- Si le DA ne reçoit pas cette attestation au bout des 3 mois ou si l'attestation n'est pas renouvelée dans les temps, le DA se rend à la SPADA qui fait la demande à la CPAM - Avec cette couverture sociale, le DA ne doit plus s'adresser aux structures dédiées aux sans-papiers pour se faire soigner, mais à tout professionnel de santé (gratuité assurée)
Soins Si urgence : 15	<u>Sans couverture</u> : Promo Soins à Draguignan : Maison de la Solidarité, 57 Bd Joseph Bernard de Trans en Provence, 0494506470		- si besoin, consulter un dentiste / un ophtalmo - souvent besoin de psychologue ou psychiatre
Livret A et carte Absolument nécessaire, et surtout avant d'être débouté de la demande d'asile.	Banque postale de Salernes sur RV avec le conseiller financier.	Expliquer au DA l'usage du livret A (dépôt et retrait d'espèces sur les bornes automatiques avec le code à 4 chiffres)	- Ouverture avec attestation de demande d'asile (valable + de 2 mois), déclaration de domiciliation (de - de 6 mois), 2€, n° de tél / adresse mail valides - Installer l'appli Banque Postale, code à 6 chiffres. - Déposer un RIB à la CPAM (avec copie de l'attestation de demande d'asile), cela permet d'authentifier les conversations tél si problème
Compte courant et carte bleue Absolument nécessaire si le DA travaille (pour domicilier le salaire) et surtout avant d'être débouté de la demande d'asile	Toute banque désignée par la Banque de France	Le DA doit posséder un livret A. avec l'appli Banque Postale, expliquer comment on transfère l'argent d'un compte à l'autre. Demander les relevés papiers	- Demander l'ouverture de compte courant à la banque de votre choix et obtenir un refus écrit (plus facile auprès d'une banque en ligne) - Saisir la Banque de France à Draguignan en remplissant le formulaire (demander la procédure) : https://particuliers.banque-france.fr/page-sommaire/droit-au-compte Joindre attestation de demande d'asile, déclaration de domiciliation, refus écrit de la banque sollicitée - La Banque de France répond par courrier et désigne une banque qui sera obligée d'ouvrir le CC

Convocations à Nice ou Paris	SPADA pour Nice OFPRA/CND A Paris	Contact associations à Paris pour hébergement	Haut Var Solidarités prend les billets sur présentation de la convocation. Le DA participe financièrement
Carte Train Zou ! gratuite abonnement mensuel flex voyages - 55%	Carte dans les grandes gares SNCF en PACA recharge dans toutes les gares	Le nombre de voyages restants s'affiche à chaque utilisation de la carte	- Imprimer le formulaire sur internet et le remplir, apporter attestation de demande d'asile + photo - Installer l'appli Assistant SNCF pour horaires - Attention : les amendes éventuelles seront à payer même très longtemps après, toujours être en règle
Carte Car Zou ! 10 voyages 14,70€ mensuel 33€	Ancienne gare routière de Draguignan	Noter la date de fin de l'abonnement mensuel, le DA doit le renouveler	Fournir attestation de demande d'asile, remplir le questionnaire sur place Télécharger l'appli ZOU ! ou Seamless
Déclaration des revenus 2022	Télécharger l'imprimé	Envoyer ou déposer	Tous les DA en France à partir de 2022 doivent la faire. Joindre ATDA et RIB. adresse : à la Spada, revenus o
Adhésions	Bibliothèque, club sportif, bénévolat, autres		Voir avec le DA quelle(s) activité(s) il/elle souhaiterait pratiquer

Mise à jour le 22/06/2023